

Dossier à adresser en Mairie Par e-mail à com@vaux-atlantique.com ou par courrier à Mairie de Vaux-sur-Mer - Service événementiel 1, place Maurice Garnier

6 mois minimum avant votre manifestation

DÉCLARATION DE MANIFESTATION

Pour toute question, vous pouvez vous référer au guide réglementaire pour la mise en place de manifestations.

Organisateur(s):
Nom, Prénom:
E-mail:
Nom de la manifestation :
Dates:
Horaires:
Lieu:
(Nom de l'équipement ou voie publique)
Type de manifestation:
(Tournoi sportif, spectacle, vente, exposition, concert
Descriptif de la manifestation :

Nombre de spectateurs attendus sur site (total) :

Nombre de bénévoles :

Effectif maximum attendu simultanément :

Un accusé de réception de votre dossier complet vous sera adressé par e-mail sous quinze jours.

Engagement de l'association

(Nom Prénom) réglementaire pour la mise en place de manifestations et s'engage à les services de la ville de Vaux-sur-Mer.	certifie avoir pris connaissance du Guide respecter les recommandations émises par
Signature:	
Une fois les éléments du dossier validés par l'ensemble des servic obligatoirement transmise. Celle-ci doit impérativement couvrir l'enbénévoles et artistes, matériels de location et/ou mis à disposition, li risque.	semble de la manifestation : spectateurs,
Partie réservée à l'administration	
Dossier arrivé en mairie le :	
Elu référent:	
Service instructeur:	
Interlocuteur:	